



RÉHABILITATION DE « LA MAISON DE L'ABBÉ » EN PENSION DE FAMILLE

**ALFORTVILLE,
180^{BIS} ET 183^{BIS}, RUE VAILLANT COUTURIER**

Département
Val-de-Marne
Intercommunalité
Communauté d'agglomération
Plaine Centrale du Val-de-Marne
Population municipale
44 201 hab. (2010)

Livraison
juillet 2013
Nombre de logements
18 (capacité 20 places)
Prix de revient
2,3 millions €

En mars 2012, Freha posait la première pierre de la pension de famille à l'endroit où l'Abbé Pierre passa les dernières années de sa vie. La construction de la pension de famille d'Alfortville a été rendue possible par la signature d'un bail emphytéotique avec la Fondation Abbé Pierre.

Le chantier s'est articulé autour de la rénovation et la restructuration de cet ensemble immobilier tout en prenant en compte la dimension environnementale avec l'installation de deux chaufferies collectives gaz, d'une isolation thermique

performante et de la production d'eau chaude sanitaire par capteur solaire.

La pension de famille loge des personnes en précarité sociale dans un lieu à taille humaine. Elle permet aux résidents de vivre dans un logement indépendant tout en bénéficiant d'espaces de convivialité dans lesquels se déroulent des actions et des activités collectives. Deux hôtes sont présents au quotidien. Ils conseillent les résidents, les soutiennent et les orientent. Ils sont attentifs à leurs difficultés, à leurs envies et à leur bien-être.

LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage	Freha
Maître d'œuvre	Cabinet Galard Julcour
Durée du chantier	17 mois
Surface utile	730 m ²
Typologie des logements	1 TI, 15 TI', 2 TI ^{bis} équipés et meublés
Certificat H Q E	Habitat, Patrimoine et Environnement
Prix de revient	2,3 millions € TTC
Financement	25,5 % Subvention État
	23,0 % Subvention Région ÎdF
	2,7 % Subvention Conseil général 94
	2,3 % Subvention Agglo Plaine Centrale du Val-de-Marne
	15,0 % Fondation Abbé Pierre
	12,2 % Prêt CDC
	10,7 % Prêt Action Logement Astria
8,6 % Prêt Action Logement Solendi	

Le montant des subventions représente 68,5 % du prix de revient de cette opération.

LA LOCATION

Résidents

20 personnes en situation d'isolement et d'exclusion lourde, principalement des personnes seules rencontrant des difficultés à vivre dans un logement autonome.

Attribution des logements

2 Agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne (en partenariat avec la Ville d'Alfortville), 5 Préfecture, 2 Conseil général 94, 5 Astria, 4 Solendi.

Redevance mensuelle

TI : 366 € ; TI' : 489 € ; TIbis : 538 €
Avec APL, la redevance serait de 80 €

Parties communes

180^{bis} : bureaux, cuisine commune, salle à manger/salon (pièce modulable en fonction des activités).

183^{bis} : salle polyvalente, sous-sol (buanderie, bagagerie, stockage, économat), espace jardin.

